Le Grain de Sel du vendredi

ASSOCIATION PP
LES P.P.- PROVINCE PARIS POUR LE GALOP FRANÇAIS

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris
Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr

Vendredi 26 janvier 2023 - N°465

Un nouvel élan pour les P.P…. et le Galop français

par Hubert Tassin – Président des P.P

Dans quelques jours se tiendra l'Assemblée Générale de l'Association PP que j'ai l'honneur de présider depuis de nombreuses années. L'ordre du jour de cette réunion est chargé car cette AG sera l'occasion de faire un bilan de notre action de l'année 2023, importante avec notamment la tenue des élections dans les Instances nationales et Régionales du Galop. Mais cette Assemblée sera aussi – et surtout - l'occasion de se projeter vers l'avenir et de redire nos convictions sur ce que doit être l'évolution de notre passion et la manière dont les PP y participeront demain comme ils l'ont fait hier.

Mobilisés pour la croissance du Galop

Lorsque, sous la présidence de Christian Bauer, toujours actif dans les courses et présent à nos côtés, nous avons créé l'Association PP (déjà avec l'acronyme PP mais qui signifiait « les Petits Propriétaires ») nous avions pour objectif de proposer une stratégie de croissance pour les acteurs des courses. Pour tous les acteurs.

La croissance appuyée sur les forces du Galop français, nous avons su convaincre de la mettre en place au travers de ce qu'on a appelé la décentralisation. Sur la base de nos propositions et au travers de notre action au sein de France Galop et du PMU, l'apport de la province a bouleversé et fait progresser un modèle du Galop enfermé dans un carcan étroitement parisien.

Parmi les forces du Galop français, le dynamisme des acteurs de base est la carte maîtresse qui a été abattue. Ainsi, il a été aussi efficace que naturel que nous soyons déterminés à préserver et développer particulièrement les intérêts des acteurs qui jouent le jeu des courses et de l'élevage français, ceux qui assurent que le développement de la filière soit durable en la préservant des à-coups d'une mainmise excessive de la spéculation commerciale.

34 ans plus tard, nous restons fidèles à ces convictions qui auront guidé nos engagements au service de la croissance : notre initiative de la politique de décentralisation, notre profonde connaissance des programmes, notre fort tropisme en faveur de la discipline de l'obstacle, la défense inconditionnelle des spécificités, des conditions d'attribution du label « FR » et la pérennité des primes qui y sont attachées, …

Rien n'est jamais acquis. Certains contestent encore et toujours notre mécanisme de primes alors que les (maigres) augmentation des enveloppes ces dernières années ont été captés par les épreuves du haut de la pyramide, fragilisant l'ensemble. Et si on doit se réjouir que

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris
Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr

les trois candidats à la présidence de France Galop et en premier lieu le président finalement élu Guillaume de Saint-Seine aient affirmé qu'il défendraient le 2/3 – 1/3 de la répartition des allocations plat/obstacle, n'oublions pas que lorsque celui-ci fut mis aux voix sous la mandature précédente, il n'obtint pas le quorum nécessaire pour son inscription dans les statuts.

Il reste beaucoup à faire pour que ces convictions soient plus et mieux partagées par les dirigeants des courses, mais aussi par l'ensemble des propriétaires et éleveurs sur le terrain, qui subissent la stratégie perdante sans toujours bien en comprendre les enjeux.

Transmettre pour prolonger

Le résultat des dernières élections du Galop a montré que notre campagne n'avait pas suffisamment convaincu. Mon analyse, que je partagerai avec les membres des PP à l'Assemblée de la semaine prochaine, est que nos convictions, que la ligne directrice des PP, ne sont pas en cause, mais que d'autres facteurs sont à prendre en considération. Pendant la campagne que nous avons menée, on a bien vu que si nos arguments étaient entendus, beaucoup de nos interlocuteurs étaient las de ne pas être pris en considération et d'avoir le sentiment que voter ne sert à rien …. et ils y ont renoncé... En témoigne évidemment le très faible taux de participation.

Novateurs une fois encore, nous y voyons aussi la nécessité de renouveler notre organisation, de rajeunir nos cadres, afin de donner à l'Association PP et à sa présence sur le terrain un souffle nouveau qui sera encore un appui pour le Galop.

Depuis quelques mois je prépare une transmission des missions que les Assemblées successives des PP m'ont confiées depuis presque deux décennies à la suite du fondateur Christian Bauer, de Daniel Vallery-Masson, Édouard Pouret et Jean d'Indy. Nous avons la chance d'avoir convaincu de jeunes propriétaires et éleveurs de nous rejoindre. A la fois ils partagent nos convictions mais ont des idées nouvelles pour les faire avancer et pour faire vivre l'Association et, au-delà de poursuivre dans notre mobilisation permanente pour la croissance globale du Galop Français. Le temps est venu pour moi de leur passer le témoin en toute confiance.

Je ne me représenterai donc pas pour un nouveau mandat à la présidence des PP. Cela ne signifie évidemment pas que j'abandonne mes convictions ni que je quitte le navire. J'ai été élu au Comité de France Galop comme représentant des Propriétaires sur la liste PP et cette élection me confère le devoir d'en être toujours le porte-parole fidèle et actif.

On ne passe pas la main d'une structure qui pèse sur l'Institution depuis plus de 30 années du jour au lendemain. Je resterai présent non seulement au sein de l'Association PP mais aussi au sein de sa gouvernance afin de transmettre tout ce qui fonde la vie de notre association. Au moment où un nouveau président et une équipe pour partie renouvelée prend la direction de France Galop, le moment est venu pour que, nous aussi, nous nous engagions sur la voie de ce renouvellement. Je siègerai donc au nom des PP au Comité de France Galop pour faire entendre notre voix, la voix de la croissance et du rejet du repli sur soi. Mais j'ai déjà indiqué aux nouveaux dirigeants de la société-mère que je souhaitais qu'ils associent ceux qui,

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris
Tél. 01 46 21 80 82 · Fax 01 46 21 80 85 · associationpp@yahoo.fr · www.lespp.fr

dans les semaines à venir, prendront les rennes des PP, dans les instances du Galop.

Remerciements

Une association ne peut durer si elle repose sur un seul homme aussi enthousiaste et déterminé soit-il. Depuis que je représente les PP dans les instances, j'ai vu tant d'associations se créer puis jeter l'éponge. Notre long et fructueux partenariat avec les AQPS et avec Hervé d'Armaillé jusqu'en 2019, notre collaboration toujours fidèle avec l'Association des Permis d'Entraîner, Jacques Le Dantec et Jean-Jacques Chiozzi, la présence indéfectible de propriétaires et éleveurs comme Gérard Samama, de Jean d'Indy qui fut, toutes ces années, une cheville ouvrière des PP ont constitué avec tant d'autres le socle d'une équipe conviviale et soudée.

A chaque échéance, d'aucuns ont enterré les PP. Et pourtant nous sommes toujours là. En témoignera la semaine prochaine notre AG qui se projettera donc dans l'avenir. En témoignera aussi la confiance de nombreux éleveurs qui nous ont généreusement offert plus de quarante saillies qui feront l'objet de notre traditionnel tirage au sort organisé par l'infatigable Baudoin de la Motte Saint Pierre qui œuvre toujours avec efficacité et disponibilité pour que vivent ainsi les PP.

Enfin, je dois profiter de ce N° 465 du G*rain de Sel* pour dire qu'il est un instrument important du dialogue qu'une association représentative doit avoir et remercier ceux qui, au fil des semaines, m'ont apporté remarques, idées et critiques.

Et ce n'est évidemment pas terminé !

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@pp.fr